

mendement qui est rejeté sur la division suivante :

POUR :

Messieurs

Baby,	McCallum,
Benoit,	McQuade,
Blanchet,	Masson,
Bowell,	Monteith,
Cameron (Victoria),	Montplaisir,
Caron,	Orton,
Daoust,	Pettes,
Desjardins,	Platt,
Farrow,	Plumb,
Flesher,	Pope,
Gaudet,	Robinson,
Haggart,	Robitaille,
Harwood,	Rouleau,
Jones (Leeds),	Short,
Langevin,	Wallace (Norfolk),
Little,	White (Hastings),
Macdonald (Kingston),	White (Renfrew) et
McDougall (Renfrew),	Wright (Pontiac).—37.
Macmillan,	

POUR :

Messieurs

Archibald,	Killam,
Aylmer,	Lafamme,
Bain,	Laird,
Barthe,	Lajoie,
Bertram,	Langlois,
Biggar,	Laurier,
Blackburn,	MacDougall (Elgin),
Blain,	MacKay (Cap-Breton),
Borron,	Mackenzie,
Bowman,	McGregor,
Brouse,	McLeod,
Buell,	Metcalf,
Burk,	Mills,
Burpee (St. Jean),	Mitchell,
Burpee (Sunbury),	Moffatt,
Cartwright,	Norris,
Casey,	Oliver,
Cauchon,	Paterson,
Cheval,	Pickard,
Christie,	Pouliot,
Church,	Power,
Cockburn,	Pozer,
Coffin,	Robillard,
Delorme,	Rochester,
De St. Georges,	Ross (Middlesex),
DeVeber,	Ross (Prince-Edouard),
Dymond,	Rymal,
Ferris,	Skinner,
Fiset,	Smith (Peel),
Fleming,	Smith (Selkirk),
Fréchette,	Smith (Westmoreland),
Galbraith,	Snider,
Gillies,	Sturton,
Gillmor,	St. Jean,
Gordon,	Taschereau,
Goudge,	Thompson (Haldimand),
Hagar,	Thomson (Welland),
Hall,	Tremaine,
Higinbotham,	Trow,
Holton,	Vail,
Horton,	Wallace (Albert),
Huntington,	Wood, and
Irving,	Workman.—37.
Kerr,	

Sir JOHN A. MACDONALD — L'honorable premier ministre a-t-il l'intention de baser un bill sur sa résolution ?

M. WHITE

Hon. M. MACKENZIE—Non.

Sir JOHN A. MACDONALD—Ce sera une infraction à la constitution.

PÊCHERIES DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Hon. M. CARTWRIGHT—Je propose que l'Orateur quitte le fauteuil et que la Chambre se forme en comité des subsides.

Hon. M. MICHELL — Avant que cette motion ne soit adoptée, je désire attirer l'attention du ministre de la Marine et des Pêcheries sur la question de certains droits et privilèges que réclament les pêcheurs de mon comté et de ma province, à propos de l'application de certains règlements établis par le gouvernement. J'ai laissé la chose en suspens jusqu'à cette époque avancée de la session à cause de l'absence du ministre de la Marine et des Pêcheries, auquel j'ai à faire une suggestion qui, s'il l'accepte, évitera beaucoup de mécontentement et de mauvais sang, et peut-être des résultats plus graves, car les esprits sont très montés à ce sujet.

Les pêcheurs ont joui de ces droits depuis soixante-quinze ou quatre-vingts ans,—et plus longtemps dans certains cas,—et ils croient qu'on ne devrait pas les leur enlever maintenant, et il sera impossible de leur chasser cette idée de la tête, à moins qu'il n'intervienne une décision des tribunaux contraire à leurs prétentions. Ma proposition est que l'on choisisse un cas pour le soumettre aux juges de la Cour Suprême, dont la décision sera péremptoire. Je fais cette proposition dans l'intérêt de la paix et de l'ordre, du droit et de la justice, et j'espère qu'elle sera acceptée. Dans le cas où on ne voudrait pas l'accepter, je proposerai " que l'Orateur ne quitte pas maintenant le fauteuil, mais qu'il soit résolu que cette Chambre prenne en considération les règlements promulgués par le gouvernement en mai dernier, au sujet de la question des pêcheries et des intérêts des pêcheurs dans le Nouveau-Brunswick."

Hon. M. SMITH—Je suppose que mon honorable ami est autorisé à parler au nom des pêcheurs de son pays à propos de cette affaire. En rédigeant ces règlements, nous n'avons nullement